



L'évaluation au fil de l'eau

La rénovation du BTS Notariat et sa transformation en BTS Collaborateur juriste notarial (CJN) a permis quelques changements majeurs, notamment en matière d'évaluation. Afin de mieux s'adapter au processus d'acquisition de compétences professionnelles, le contrôle en cours de formation est passé au modèle du « fil de l'eau ». Il ne s'agit plus d'organiser des « épreuves » en cours de formation, mais bel et bien de regarder l'étudiant progresser et acquérir les compétences attendues au fur et à mesure de sa formation.

Cette évolution (révolution ?) mérite qu'on s'y attache dans ses principes et au travers de l'exemple de son application en BTS CJN.

Les points suivants seront ainsi évoqués :

1. Principes du CCF au fil de l'eau
2. Avantage d'un portfolio dans le contexte de CCF au fil de l'eau
3. Suivi de la validation des compétences en cours de formation
4. Procédure d'évaluation en CCF au « fil de l'eau » en E4 (bloc 1)

Cet article vient en appui de la capsule vidéo enregistrée sous forme de webinaire « Certification bloc 1 » lors de la journée du PNF du 17 mars 2023.

1. Principes du CCF au fil de l'eau

Le contrôle en cours de formation (CCF) au « fil de l'eau » est d'abord une libération du poids certificatif. Cette modalité d'évaluation insuffle de la légèreté dans la formation. Elle dégage du temps de travail et allège la pression de l'« examen ». Le professeur et l'étudiant se concentrent sur l'apprentissage pendant toute la durée des deux années de formation et, au final, le niveau atteint par l'étudiant est évalué par le professeur.

Définissons le CCF au fil de l'eau par ce qu'il n'est pas :

Le CCF au fil de l'eau n'est pas une « épreuve » d'examen : Il n'y a pas de moment dédié, pas de date posée, pas de convocation, aucune des symboliques de l'examen n'est présent. On est, là, fondamentalement éloigné du CCF dit « à situation » comme on le connaissait auparavant en BTS Notariat pour E6 (rappel : la certification en CCF E6 du BTS Notariat était composée de deux oraux organisés par les enseignants en cours d'année ; un premier sur une situation vécue ou simulée avant la fin du mois de janvier de l'année de l'examen final – situation A – le second avant la fin de l'année scolaire de l'examen – situation B).

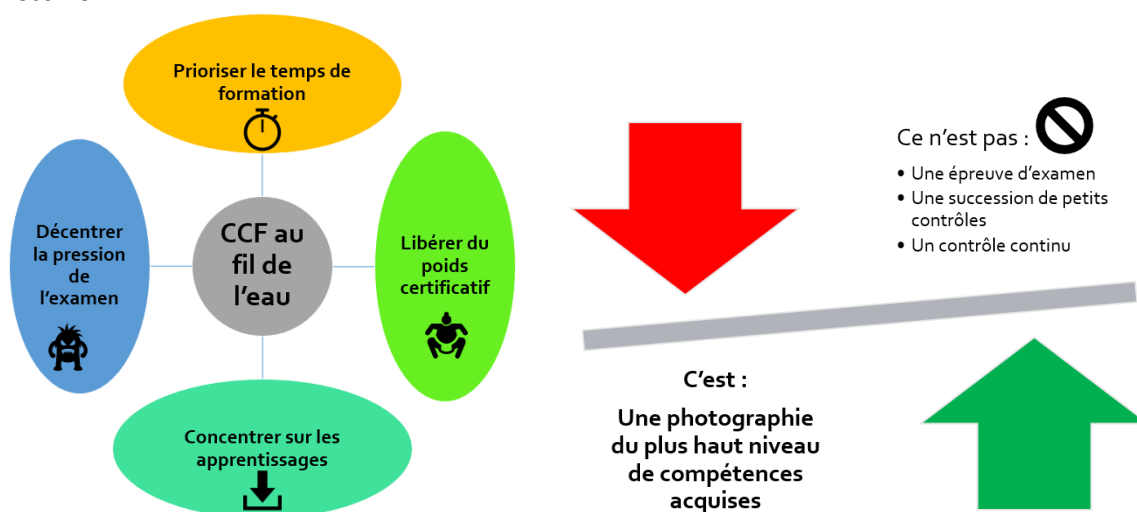
Il ne s'agit pas non plus de multiplier les petits contrôles tout au long de l'année. Si le CCF au fil de l'eau n'est pas une épreuve, il est encore moins une succession d'épreuves. Rappelons que l'objectif est de se dégager de la pression de l'examen. L'intérêt est de révéler la réalité de l'acquisition des compétences et non la capacité à résister au stress d'une épreuve. Citons les nombreux cas d'étudiants dont leurs professeurs disent en réunion d'harmonisation (de CCF « à situation ») qu'ils sont compétents mais qu'ils ont « raté leur CCF » ... à cause du stress ?

Enfin, le CCF au fil de l'eau n'est pas un contrôle continu. La note attribuée à l'étudiant ne correspond pas à la moyenne des notes obtenue au cours de l'année. La note portée sur le livret scolaire est celle de la moyenne, mais elle n'est pas celle du CCF.

L'évaluation en CCF au fil de l'eau est une « photographie » du plus haut niveau de compétences acquises. Celles-ci ne sont pas seulement atteintes une fois par l'étudiant ; pour être réputée acquise une compétence doit avoir été réinvestissable dans des situations différentes. Ainsi, pour mener à bien une évaluation au fil de l'eau, il est nécessaire de laisser le temps à la formation de soumettre l'étudiant à diverses mises en situation. Le regard du professeur sera alors celui de l'évaluateur qui est capable de diagnostiquer et de positionner l'étudiant sur l'échelle des compétences professionnelles attendues par le référentiel.

Le professeur reste enseignant jusqu'au bout des deux années de formation du BTS. Il ne se transforme en certificateur qu'à la fin du temps de formation. En BTS CJN deux blocs de compétences sont évalués au fil de l'eau : le bloc 1, pour lequel le regard du certificateur adviendra à la fin de la seconde année, et le bloc 7 pour lequel ce regard est attendu à la fin de la première année.

En résumé :



2. Avantage d'un portfolio dans le contexte de CCF au fil de l'eau

Dans le cas du bloc 1 du BTS CJN, il est recommandé d'utiliser un portfolio comme outil de formation (attention : le portfolio n'est en aucun cas un outil de certification). L'usage de celui-ci est introduit par le professeur dans la classe, mais le portfolio est construit par l'étudiant lui-même.

À quoi sert un portfolio ?

Le portfolio permet à l'étudiant de conscientiser sa progression et ses acquis. Il comprend le chemin qu'il a à parcourir pour atteindre le niveau attendu afin de valider le BTS CJN. Le portfolio est le film du parcours d'apprentissage de l'étudiant.

En fin de parcours, le portfolio devient un « book » de présentation des compétences acquises, illustrées par des missions, des activités, des ensembles de tâches concrètes effectuées par l'étudiant. Le portfolio est une sorte de CV développé qui pourra être utile à l'issue du BTS pour des candidatures en licence professionnelle ou pour des entretiens d'embauche.

S'agissant de notre problématique de certification, pour le CCF au fil de l'eau, le portfolio constitue l'archivage des « preuves » des compétences acquises. Il est le reflet de l'évaluation certificative (le fameux regard porté par l'enseignant en fin de formation) et non le support de cette évaluation.

Autrement dit, le professeur n'évalue pas le portfolio en lui-même ; il évalue les compétences que l'étudiant a illustrées dans le portfolio. On pourrait imaginer un étudiant très compétent qui ne sait pas les mettre en valeur dans un portfolio ; cela ne l'empêcherait pas de bénéficier d'une très bonne évaluation.

Définition de portfolio selon le Larousse :

- 1 – Ensemble d'estampes ou de photographies, à tirage limité, réunies sous emboîtages.
- 2 – Dossier constitué d'une sélection de clichés d'un photographe.
- 3 – Partie d'un magazine essentiellement composée de photographies.
- 4 – Press-book en français.
- 5 – Dossier comportant les éléments relatifs à l'apprentissage, à l'expérience et aux compétences d'une personne, que celle-ci constitue afin de postuler un emploi, à une formation, notamment.

En résumé pour le bloc de compétence n°1 du BTS CJN, l'usage d'un portfolio est recommandé. Mais le référentiel n'oblige pas la façon de faire, ni ne prescrit de modèle type. Le dépôt numérique n'est obligatoire que pour les candidats à l'examen en version « ponctuelle » (ceux qui passent l'épreuve orale en fin de formation et qui ne sont pas soumis au CCF).

Exemples de portfolio numérique et papier présentés lors du webinaire du 17 mars 2023 :

1. Le portfolio formatif

Portfolio numérique : les traces sont conservées de façon numérique.



• **Outil numérique de formation** : choix de PearlTrees pour les blocs de compétences (1-2-3-8)

• 2 types de perles (collection ou dossier numérique) :

• **Formation en classe** : sur les activités et compétences du bloc (assuré par l'enseignant en charge du bloc 1)

• **Formation en milieu professionnel** : sur les activités et compétences du bloc travaillées en stage (équipe composée de l'enseignant du bloc, du deuxième enseignant de la section, possibilité de générer un lien extérieur pour consultation par le tuteur à l'office), réécriture en équipe des livrets de stage



2. Extraction numérique du portfolio formatif en vue de la certification

Exemple portfolio numérique

Gabriel XXXX

MON PORTFOLIO INFORMATIONS PERSONNELLES

Parcours scolaire et projet professionnel

Expériences professionnelles / Engagement étudiant / Certification Pix

Documents officiels

Situations professionnelles - 1ère année

Situations professionnelles - 2ème année

Lien vers les situations professionnelles (traces des mises en situations évaluées: communication professionnelle, création et organisation d'un dossier client, suivi et traitement d'un dossier client

Lien vers les documents officiels:

1. Le document de liaison
2. Le tableau synoptique
3. La grille d'évaluation

Laure XXXX

À PROPOS DE MOI CV Plus

Documents de liaison et administratifs

Situations professionnelles

CONTACT

Vieille

Qui je suis et ce que je fais

CV PROJETS

Je suis étudiante en BTS C.J.N.
J'apprécie le droit en général depuis que j'ai découvert des notions en 1ère et terminale STMG.
Au cours de ma formation en BTS C.J.N, j'ai acquis des compétences pour constituer des dossiers en famille et dans le domaine immobilier.
D'un tempérament consciencieux et performant, je suis autonome dans le travail et aime le contact avec la clientèle.

Accès aux réseaux sociaux

Présentation succincte de l'étudiante et de sa formation

Onglets
Accès direct aux contenus
PLUS :
Intégration des documents officiels et des situations professionnelles vécues « traces »

3. Suivi de la validation des compétences par l'enseignant en cours de formation

L'enseignant doit faire un suivi de l'évaluation, quelque-soit la méthode de conservation des « traces » (ou « preuves ») des travaux des étudiants (numérique ou papier). Il est de toute façon nécessaire de conserver mémoire des différentes évaluations et du niveau atteint par l'étudiant. La conception d'un système de suivi de validation des compétences relève de la liberté pédagogique de l'enseignant. Un exemple non modélisant est proposé pour le fil de l'eau du bloc 1 (en pièce jointe à cet article).

Ce système permet d'alimenter les documents officiels de certification du bloc 1.

Il permet de faire le lien entre les trois documents que sont :

1. Le document de liaison,
2. Le tableau synoptique,
3. La grille d'évaluation.

Un système de suivi au fil de l'eau permet de révéler :

- les situations évaluées en fonction de la compétence ;
- les degrés de maîtrise des compétences évaluées pour déterminer le profil de l'étudiant ;
- le retour élaboré (feedback) à faire à l'étudiant à la suite de l'évaluation.

Le système proposé ci-après prend la forme d'un fichier Excel. Il comporte un classeur avec des onglets destinés à garder trace de l'évaluation de chaque étudiant au cours de la formation :

- Dans un premier onglet : il reprend les compétences à valider ainsi que les indicateurs d'évaluation des compétences de l'activité 1 du bloc 1 avec une liste d'exemples de situations professionnelles évaluables.
- Dans les onglets 2 à 4 : on retrouve une proposition de fiche d'évaluation d'une situation. Le tableau peut être dupliqué en autant de situations évaluées déterminées par l'enseignant. Il reprend les compétences à valider pour l'activité 1 du bloc 1 (à noter que certaines couvrent également les compétences des activités 2 et 3) et les critères d'évaluation de la grille officielle certificative. Mais les critères d'évaluation doivent être adaptés à chaque situation choisie en prenant également appui sur les indicateurs d'évaluation de la compétence listés dans le référentiel.
- Dans un cinquième onglet : on retrouve, un bilan graphique de l'évolution du candidat dressé en référence aux critères de la grille officielle. À noter que la note finale du CCF (certification) n'est pas mise en fonction de la synthèse du profil. Ce dernier constitue uniquement une aide à la décision pour analyser l'acquisition des compétences par l'étudiant.

En exemples, des situations professionnelles représentatives de la compétence 1 - Comprendre le principe de la délégation de la puissance publique, sont listées. Il faut garder en mémoire que le CCF au fil de l'eau n'est pas une succession de petits contrôles. Les situations proposées doivent à la fois :

- Être représentative d'une pratique professionnelle réelle ;
- Inclure des tâches de difficultés de nature différente ;
- Et permettre le transfert de la compétence dans une autre situation incluant de la complexité.

L'enseignant doit déterminer dans une progression spiralaire les situations professionnelles significatives qui seront évaluées en CCF au « fil de l'eau ». Ces situations peuvent être vécues en classe, en période de stage ou ailleurs (par exemple au sein de l'établissement). Elles peuvent être différentes pour chaque étudiant par exemple en fonction des missions confiées en stage.

L'évaluation par compétences implique d'établir un profil. La note chiffrée n'est plus le seul curseur du niveau de l'étudiant.

Il est donc nécessaire de déterminer des niveaux de maîtrise des critères d'évaluation.

La **grille officielle d'évaluation** propose les niveaux suivants :

- Très insuffisant ;
- Insuffisant ;
- Satisfaisant ;
- Très satisfaisant.

L'enseignant détermine les niveaux de maîtrise en fonction de la situation évaluée.

À titre d'exemple, les degrés de maîtrise ci-dessous ont été adaptés des indicateurs de niveaux de maîtrise des compétences du socle commun dans l'Éducation nationale :

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
INSUFFISANT (Débutant)	FRAGILE (Débrouillard)	SATISFAISANT (Confirmé)	TRES BONNE MAITRISE (Expert)
Lacunes importantes	Erreurs majeures	Erreurs mineures	Tous les attendus sont respectés. Peut aller plus loin que ce qui est demandé.
L'étudiant a besoin d'aides majeures répétées = fort accompagnement	L'étudiant a besoin d'aides majeures ponctuelles = fort accompagnement	L'étudiant a besoin d'aides mineures régulières = accompagnement léger	L'étudiant a besoin d'aides mineures ponctuellement ou pas du tout
Rare réussite	Quelques réussites	Réussites fréquentes	Réussite systématique et/ou fréquente
L'étudiant n'adapte pas ses ressources à une nouvelle situation	L'étudiant tente d'adapter ses nouvelles ressources à une nouvelle situation sans réussir le transfert	L'étudiant adapte ses ressources dans certaines situations nouvelles	L'étudiant adapte ses ressources à une nouvelle situation
L'étudiant ne sait pas mobiliser ses acquis de manière adéquate à la situation	L'étudiant mobilise ses acquis mais peu le sont d'une manière adéquate	L'étudiant mobilise ses acquis de manière adéquate, même s'il y a des imperfections dans la réalisation de la tâche	L'étudiant mobilise ses acquis de manière adéquate et la réalisation de la tâche est parfaite.
			L'étudiant sait expliquer comment il fait : il peut devenir tuteur.

L'étudiant exerce ses compétences uniquement dans des tâches simples ou des travaux guidés	L'étudiant exerce ses compétences dans le cadre de tâches complexes ponctuelles ou récurrentes.
--	---

Il est important de faire un **retour élaboré** (feedback) pour chaque situation évaluée. Cela permet d'engager l'étudiant dans ses apprentissages en lui montrant les axes d'amélioration. Ces derniers pourront être évalués dans une autre situation permettant d'évaluer la montée en compétence ou non de l'étudiant.

Dominique Lafontaine et Anthony Calone ont précisé les caractéristiques d'un feedback élaboré (*Rédiger un feedback élaboré – Conférence CNESTO – 2022-2023 – Dominique Lafontaine , A. Calone – Printemps de la Recherche en Éducation – L'évaluation*).

Il est recommandé que le feedback soit axé sur les processus et sur un nombre limité de critères communiqués à l'étudiant (par exemple à partir des critères contenus dans la grille officielle d'évaluation). Il comprend les éléments suivants :

- une série d'informations non centrées sur la personne ;
- une information sur la tâche, le processus de réalisation de la tâche et l'autorégulation (identifier l'erreur, comprendre pourquoi l'erreur a été commise, comment éviter l'erreur à l'avenir) ;
- une précision sur ce qui est attendu ;
- un résumé de ce que l'étudiant a le mieux réussi ;
- un résumé des axes de progression pour améliorer la réussite des tâches moins bien réussies ;
- une mise en évidence de l'écart entre la production de l'étudiant et les résultats attendus ou le but de la tâche ;
- des conseils à l'étudiant qui permettent de réduire l'écart entre la performance et le résultat attendu.

Il est important, dès le début de la formation, de travailler la perception du feedback par l'étudiant pour qu'il en perçoive l'utilité et qu'il s'en serve pour progresser dans l'acquisition de ses compétences. Le feedback encouragera l'étudiant à s'emparer de son portfolio.

4. Procédure de certification en E4 (bloc 1)

La procédure de certification pour l'épreuve E4 (bloc 1) comprend 4 étapes :

1. **Première étape** : le portfolio est un outil de formation produit par l'étudiant. Il peut être organisé de façon numérique ou papier dans une visée formative.
2. **Deuxième étape** : la trace des observations faites par les évaluateurs des réalisations de l'étudiant dans l'action :
 - en stage : grâce au **document de liaison** entre le tuteur et l'enseignant (voir publication sur le site du CRCF) <https://www.crcf-edu.fr/ressources/enseignement-superieur/epreuve-e4-certification-bloc-1/>

BTS Collaborateur Juriste Notarial Session 20XX Document de liaison E4 – Accompagnement du client selon les règles déontologiques CCF												
Nom :			Prénom :			Etablissement :			Académie :			
Office d'accueil :												
Dates de stage :												
Activités professionnelles menées pendant la-les périodes de stage (à lister)	Objectifs l'épreuve E4 (cocher les objectifs visés par activités professionnelles confiées)											
	Comprendre le principe de délégation d' une mission de service public	Distinguer l' intérêt de l' authentification et l' opposabilité des actes	Expliquer les composantes de la taxation des actes	Conduire les échanges avec les clients	Identifier les besoins du client	Instaurer une relation de confiance avec le client	Participer à la résolution des conflits	Constituer le dossier en adéquation avec la situation du client	Actualiser la base des données de l' office	Assurer la sécurité des données	Mettre en oeuvre une veille juridique	Collaborer au sein d' un collectif de travail
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indicateurs d'évaluation des compétences en lien avec l'épreuve E4 : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la communication écrite ou orale. - Capacité d'écoute vis-à-vis du client ou des membres de l'étude notariale. - Capacité à s'organiser et à collaborer efficacement au sein de l'étude. - Rigueur dans la constitution, le suivi d'un dossier client et la conduite des formalités afférentes. - Capacité à structurer un projet d'acte simple et à en identifier les clauses pertinentes. - Capacité à s'adapter et à réagir positivement face aux difficultés rencontrées. 												
Avis du professionnel sur l'implication du candidat dans les activités professionnelles (en lien avec les indicateurs d'évaluation des compétences) : 												
Nom, prénom du professionnel en charge de superviser le candidat :			Date et signature :			Visa de l'office d'accueil :						

Retour d'expérience : Afin d'accompagner la mise en place des nouvelles pratiques d'évaluation, il est conseillé d'adresser un document au tuteur pour expliciter les modalités de renseignement par exemple en envoyant un modèle prérempli (renseigné avec les activités faites en classe et/ou dans un précédent stage). Il est à noter que certains tuteurs ont exprimé leur difficulté à évaluer les écrits en raison de l'usage du progiciel pour la rédaction des actes et l'existence de modèle type de courriers et courriels.

- en classe : par tous les moyens usuels de l'évaluation utilisés par les professeurs (selon la liberté pédagogique de chacun). Ce sont ces traces qui vont alimenter la moyenne consignée dans le livret scolaire (voir les exemples de conservation numérique ou papier présentés plus haut). C'est également à cette occasion que seront consignées les traces des situations évaluées et de l'évolution du profil à l'aide de l'outil de son choix (comme le système de suivi de validation des compétences proposé en annexe).

3. **Troisième étape :** le **tableau synoptique** qui est un panorama des missions effectuées par l'étudiant, récapitulant l'ensemble des missions / activités / tâches validées par l'enseignant (voir publication sur le site du CRCF). <https://www.crcf-edu.fr/ressources/enseignement-superieur/epreuve-e4-certification-bloc-1/>

BTS Collaborateur Juriste Notarial
Session 20XX
Tableau synoptique
E4 – Accompagnement du client selon les règles déontologiques
CCF

Nom :		Établissement :				Académie :										
Prénom :																
Office d'accueil :																
Période (s) de stage :																
Activités professionnelles menées pendant la période de stage ou dans le centre de formation, sélectionnées dans le portfolio (à lister)	Objectifs de l'épreuve E4 (Cocher les objectifs visés par activités professionnelles confiées)									Type de mise en situation (Cocher)		Niveau de la tâche (Cocher)				
	Comprendre le principe de délégation d' une mission de service public	Distinguer l' intérêt de l' authentification et l' opposabilité des actes	Expliquer les composantes de la taxation des actes	Conduire les échanges avec les clients	Identifier les besoins du client	Instaurer une relation de confiance avec le client	Participer à la résolution des conflits	Constituer le dossier en adéquation avec la situation du client	Actualiser la base des données de l' office	Assurer la sécurité des données	Mettre en œuvre une veille juridique	Collaborer au sein d' un collectif de travail	Communication professionnelle : situation d' accueil ou d' accompagnement du client	Création et organisation d' un dossier client mobilisant les logiciels professionnels adaptés	Suivi et le traitement d' un dossier client avec contribution du candidat	Tâche simple
Nom, prénom professeur en charge du bloc de compétences 1 :							Date et signature :									

* Tâche complexe : tâche qui vise plusieurs objectifs de l'épreuve E4

4. **Dernière étape pour la certification** : la **grille d'évaluation** dans laquelle l'enseignant du bloc 1 (accompagné d'un autre enseignant du BTS CJN) traduit en note sur 20 le plus haut niveau de compétences acquises par l'étudiant. Autrement dit, il effectue une conversion en note du profil de l'étudiant et de son positionnement sur l'échelle des compétences attendues par le référentiel (voir publication sur le site du CRCF). <https://www.crcf-edu.fr/ressources/enseignement-superieur/epreuve-e4-certification-bloc-1/>

BTS Collaborateur Juriste Notarial Session 20XX Grille d'évaluation E4 CCF				
Nom :		Prénom :		Numéro de candidat :
Établissement (nom et ville) :			Académie :	
Critères d'évaluation	TI*	I*	S*	TS*
Maîtrise de la communication écrite.				
Maîtrise de la communication orale.				
Capacité d'écoute vis-à-vis du client ou des membres de l'étude notariale.				
Capacité à s'organiser et à collaborer efficacement au sein de l'étude.				
Rigueur dans la constitution, le suivi d'un dossier client et dans la conduite des formalités afférentes.				
Capacité à structurer un projet d'acte simple et à en identifier les clauses pertinentes.				
Capacité à s'adapter et à réagir positivement face aux difficultés rencontrées.				
Appréciation :				
Nom, prénom de l'évaluateur :		Signature :		Date :
Nom, prénom de l'évaluateur :		Signature :		Note : /20

* TI : Très Insuffisant / I : Insuffisant / S : Satisfaisant / TS : Très satisfaisant

Ce document d'évaluation peut être communiqué au candidat, à sa demande, après délibération du jury.

En conclusion, l'évaluation au « fil de l'eau » implique la mise en place de nouvelles pratiques et gestes professionnels pour l'enseignant. Il est nécessaire de se détacher des pratiques d'évaluation uniquement portée sur la note et de se saisir de la large palette des possibilités d'évaluation. Elle nécessite une organisation rigoureuse, notamment liée à la conservation des traces évaluées, mais elle offre un espace de collaboration remarquable avec les professionnels et l'étudiant qui est acteur de sa formation. Elle est au service de la construction de compétences professionnelles complexes et transférables, préalable à l'employabilité des diplômés.